



Un regard averti

sur l'état de santé de la population
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Décembre 2017

Prévalence de certains problèmes de santé en Mauricie et Centre-du-Québec 2013-2014

Ce bulletin se propose de présenter la prévalence régionale de certains problèmes de santé abordés par l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2013-2014, de voir leur évolution selon le cycle de l'enquête et d'analyser le rôle joué par les caractéristiques socioéconomiques sur les problèmes mentionnés. L'asthme, les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, les troubles intestinaux, les ulcères gastro-intestinaux, les troubles anxieux et de l'humeur, l'arthrite ou l'arthrose, les maux de dos, la migraine et l'incontinence urinaire sont les différents problèmes présentés.

Les prévalences du diabète, de l'hypertension et des maladies pulmonaires obstructives chronique surveillées à l'aide du système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) et la prévalence du cancer ne sont pas présentées dans ce bulletin.

Aspects méthodologiques

L'ESCC est une enquête à portée canadienne, provinciale et régionale qui vise à recueillir des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population. La population ciblée est celle de 12 ans et plus habitant en ménage privé. Les personnes dans les logements collectifs (CHSLD, maisons de chambre, prisons, etc.) sont donc exclues de l'enquête.

Les problèmes de santé rapportés à l'ESCC doivent avoir été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Il faut se rappeler que le problème est autorapporté ce qui peut entraîner des sous-déclarations. Toutes ces considérations

peuvent causer des différences sensibles entre les prévalences tirées de fichiers administratifs et celles obtenues à l'ESCC.

Dans le corps du texte les pourcentages sont parfois accompagnés des signes * ou **.

* indique un coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** signifie un coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Prévalence d'asthme

Environ 9 % de la population de 15 ans et plus de la Mauricie et du Centre-du-Québec déclare un asthme diagnostiqué (**36 900 personnes**) (figure 1). La différence régionale selon le sexe n'est pas statistiquement significative, mais va dans le sens de la tendance québécoise voulant que les femmes en soient plus atteintes que les hommes, même après ajustement pour l'âge.

Les différences selon l'âge n'atteignent pas le seuil de signification statistique dans la région. Au Québec, la prévalence des 12-24 ans est plus élevée (11 %) que celle des 25-44 ans et des 45-64 ans (8 %) (données non présentées).

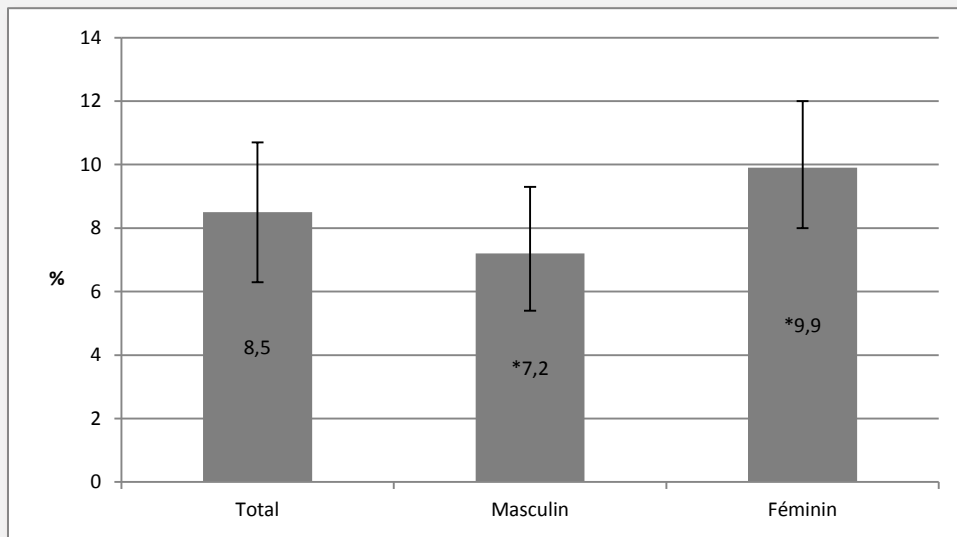
Entre les cycles de l'ESCC

Comme au Québec, il n'y a pas d'augmentation statistiquement significative de la prévalence de l'asthme depuis 2007-2008.

Selon le revenu et la scolarité

Une prévalence plus élevée de l'asthme est observée pour la population dans les ménages les moins favorisés quant au revenu comparativement à celle dans les ménages les plus favorisés. Une prévalence plus élevée et aussi notée chez les non-détenteurs d'un diplôme d'études secondaires comparativement aux détenteurs de diplômes postsecondaires.

Figure 1
Prévalence d'asthme selon le sexe,
population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence de maladies cardiaques

Environ 8 % de la population de 12 ans et plus mentionne avoir une maladie cardiaque diagnostiquée dans la région (**environ 33 200 personnes**) (figure 2). Cette prévalence est supérieure à celle du Québec (5 %, donnée non présentée) du fait du vieillissement plus marqué de la population de la région (la différence ne se constate plus en contrôlant pour l'âge). Cet écart avec le Québec se voit particulièrement chez les femmes.

La prévalence selon le sexe ne diffère pas de manière statistiquement significative dans la région. On ne peut affirmer que les hommes en soient plus touchés que les femmes contrairement au Québec.

La prévalence des maladies cardiaques s'élève à 20 % chez les 65 ans et plus et à *8 % pour les 45-64 ans, les valeurs sont nettement plus marginales chez les 12-24 ans et les 25-44 ans.

Entre les cycles de l'ESCC

La tendance régionale dans le temps est complexe à analyser du fait de l'imprécision de certaines

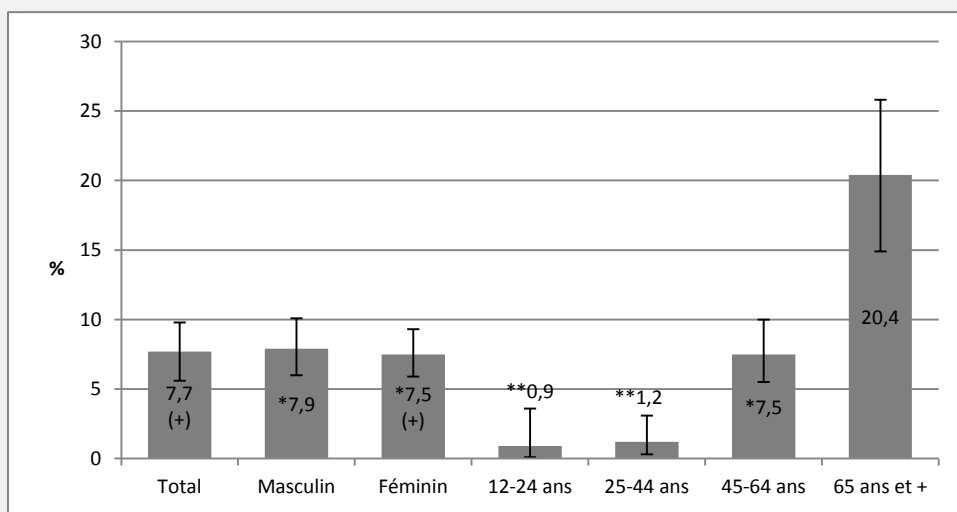
valeurs. Au Québec, on assiste à une baisse de la prévalence ajustée pour l'âge depuis une dizaine d'années, mais à une tendance à la hausse de la proportion brute du fait du vieillissement de la population. Ainsi, malgré une baisse du phénomène des MCV, le vieillissement de la population continue à en faire augmenter le fardeau (données non présentées).

Selon le revenu et la scolarité

La prévalence des maladies cardiaques varie selon le revenu dans la région. Un écart significatif s'observe entre les quintiles extrêmes des catégories de revenus et les valeurs semblent suivre la tendance québécoise voulant que les personnes au sein des ménages dans les deux quintiles de revenu les plus défavorisés semblent les plus atteintes par ces problèmes de santé.

Les différences selon le niveau de scolarité sont peu marquées dans la région (au Québec la différence se note surtout entre les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires et ceux sans diplôme d'études secondaires)

Figure 2
Prévalence de maladies cardiaques selon le sexe ou l'âge,
population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.

* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence de troubles dus à un accident vasculaire cérébral (AVC)

Environ ****1,9 %** de la population de 12 ans et plus éprouve un trouble dû à un AVC (**soit 8 100 personnes**) (donnée non présentée). Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon le sexe. Cette proportion apparaît plus élevée qu'au Québec du fait du vieillissement de la population, mais la grande imprécision de la valeur nécessite de la prudence. Les 65 ans et plus sont les plus touchés (données non présentées).

Entre les cycles de l'ESCC

On ne détecte pas de différences statistiquement significatives selon le cycle de l'enquête.

Selon le revenu et la scolarité

Les troubles dus à un AVC sont associés au revenu dans la région comme au Québec et ils sont plus présents au sein de la population dans les ménages dans le quintile de revenu le plus défavorisé. Par contre, la prévalence ne varie pas statistiquement selon la scolarité dans la région.

Prévalence de troubles intestinaux

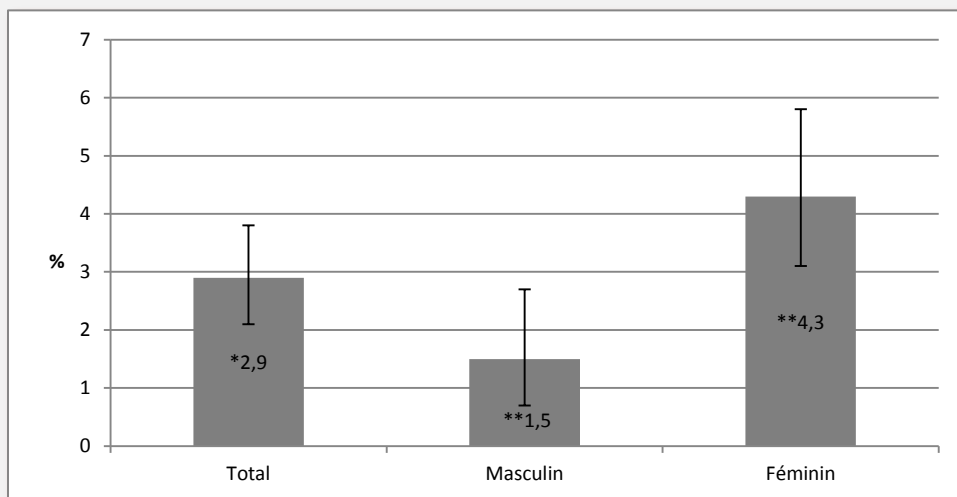
Environ ***2,9 %** de la population s'est vu poser un diagnostic de troubles intestinaux tels que la maladie de Crohn ou la colite ulcéreuse, le côlon irritable ou l'incontinence des intestins (figure 3), **soit 12 500 personnes**. Ces problèmes sont près de deux fois plus rapportés par les femmes que par les hommes (****4,3 % c. **1,5 %**).

Il n'y a pas d'association selon l'âge dans la région, mais la valeur des 12-24 ans (****1,3 %**, non présentée) va dans le sens de la tendance québécoise voulant qu'ils semblent moins concernés par ces problèmes que leurs aînés.

Selon le revenu et la scolarité

Il n'y a pas d'association statistiquement significative des troubles intestinaux avec le revenu ou la scolarité dans la région et les tendances en ce sens restent peu marquées au Québec.

Figure 3
Prévalence de troubles intestinaux selon le sexe,
population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence d'ulcères à l'estomac ou l'intestin

Environ **2,3 % des 12 ans et plus se dit avoir des ulcères à l'estomac ou l'intestin diagnostiqués dans la population (**environ 9 900 personnes**) (données non présentées).

Il n'y a pas de tendance significative selon l'âge dans la région, mais les valeurs épousent la tendance québécoise voulant que les 12-24 ans rapportent moins ces problèmes de santé.

Entre les cycles de l'ESCC

Cette proportion ne varie pas selon le cycle de l'enquête dans la région. Au Québec ces problèmes sont légèrement moins prévalents depuis 2011-2012.

Selon le revenu et la scolarité

Ces problèmes de santé sont associés à la scolarité dans la région, mais l'imprécision des valeurs rend les tendances peu interprétables. Au Québec, les personnes dans les quintiles de revenu plus élevé et ayant un diplôme d'études postsecondaires sont moins susceptibles de mentionner des ulcères.

Prévalence de troubles d'anxiété

Environ *6 % de la population de 12 ans et plus rapporte un trouble d'anxiété diagnostiqué (**25 300 personnes**) (figure 4). Les femmes se voient diagnostiquer ce problème en plus grande proportion que les hommes (*9 % c. **3 %). La prévalence des troubles de l'anxiété ne varie pas statistiquement selon l'âge dans la région.

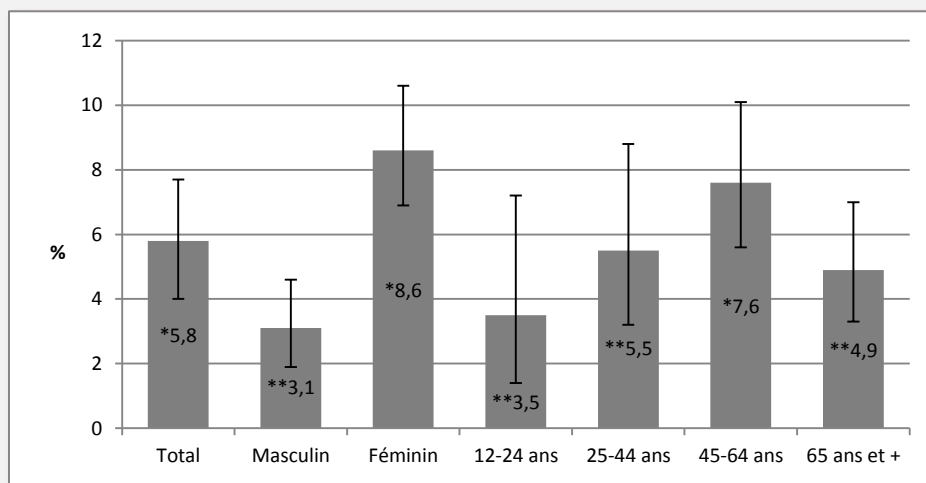
Entre les cycles de l'ESCC

La région semble suivre la tendance québécoise voulant que la prévalence des troubles anxieux soit en hausse depuis 2007-2008.

Selon le revenu et la scolarité

Les troubles d'anxiété sont associés au revenu et à la scolarité dans la région. Cette association reprend en gros les tendances québécoises voulant que les personnes sans diplôme d'études secondaires ou dont le ménage est dans le quintile de revenu le moins élevé soient sensiblement plus affectées par ces troubles. Au Québec la prévalence des troubles anxieux de la population dans le quintile de revenu le plus défavorisé est deux fois plus élevée que pour celle dans le quintile le plus favorisé.

Figure 4
Prévalence de troubles d'anxiété selon le sexe ou l'âge,
population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence de troubles de l'humeur

Environ *5 % de la population de 12 ans et plus a un trouble de l'humeur diagnostiqué (**20 300 personnes**) (figure 5). Sans que l'écart ne soit significatif, la proportion des femmes semble reprendre la tendance québécoise voulant qu'elles rapportent davantage ce problème de santé (*6 % c. **3 %). La prévalence ne varie pas de manière statistiquement significative selon l'âge, mais les valeurs reprennent la tendance québécoise voulant que les 25-64 ans apparaissent les plus concernés.

Entre les cycles de l'ESCC

On n'observe pas de différences statistiquement significatives entre les cycles de l'enquête.

Selon le revenu et la scolarité

Les troubles de l'humeur ne varient pas de façon statistiquement significative selon le revenu ou la scolarité dans la région. Au Québec, on constate que la prévalence des troubles de l'humeur des personnes au sein des ménages dans le quintile de revenu le plus faible est environ trois fois plus élevée que celle de la population dans les ménages au revenu le plus élevé. Au Québec, les non-détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ont aussi une prévalence plus élevée.

Prévalence d'arthrite ou d'arthrose sauf la fibromyalgie chez les 15 ans et plus

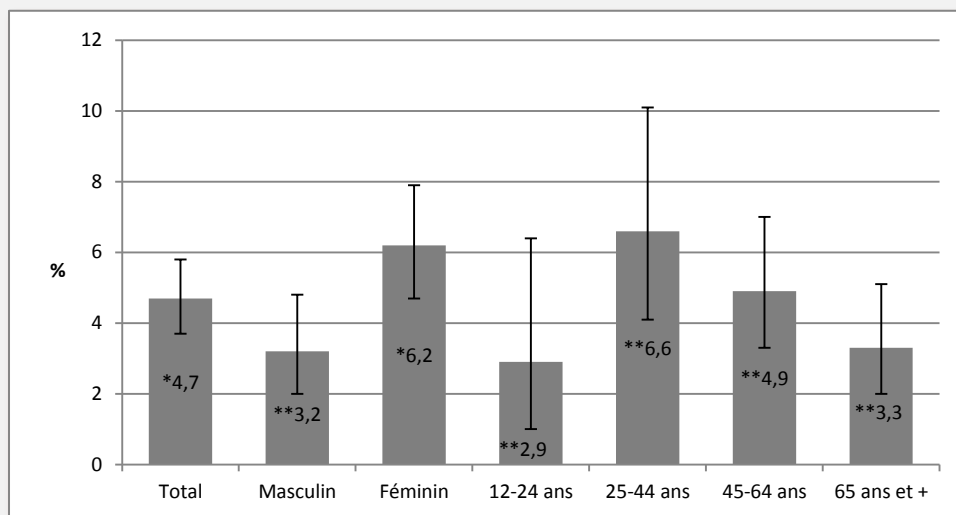
Environ 11 % de la population de 15 ans et plus se dit atteinte d'arthrite ou d'arthrose diagnostiquée dans la région (**45 100 personnes**) (figure 6). La différence selon le sexe n'atteint pas le seuil de signification statistique, mais va dans le sens de la tendance québécoise voulant que les femmes en soient plus affectées que les hommes, et ce, même après ajustement pour l'âge. Ce problème de santé touche 29 % des 65 ans et plus et *10 % des 45-64 ans.

Selon le revenu et la scolarité

Les personnes au sein des ménages dans le quintile inférieur de revenu sont plus susceptibles d'avoir une arthrite ou une arthrose diagnostiquée que celles au sein des autres catégories de revenu. Comme au Québec, la prévalence d'arthrite ou d'arthrose au sein de la population la moins favorisée sur le plan du revenu apparaît deux fois plus élevée que celle des plus favorisés.

Les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires sont moins susceptibles d'avoir de l'arthrite ou de l'arthrose diagnostiquée.

Figure 5
Prévalence de troubles de l'humeur selon le sexe ou l'âge,
population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



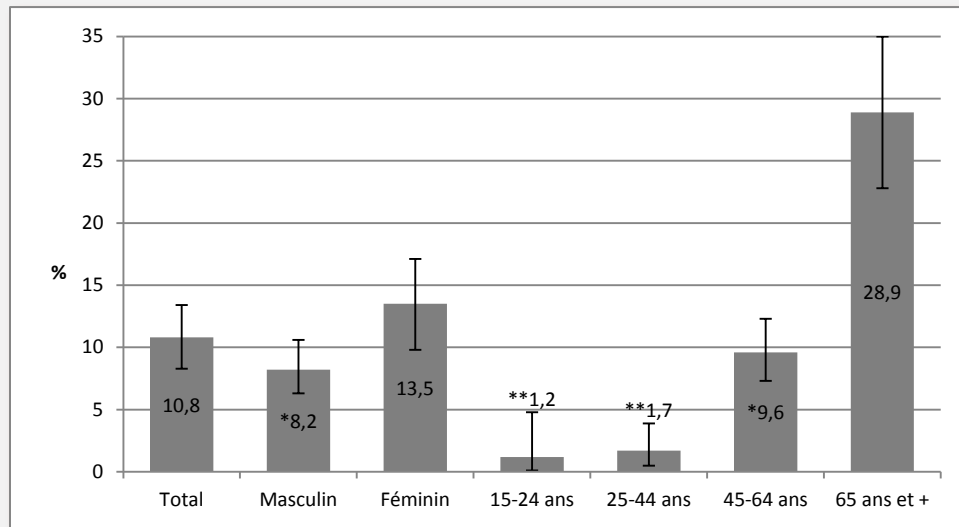
(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.

* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Figure 6
Prévalence d'arthrite ou arthrose (sauf la fibromyalgie) selon le sexe ou l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence de maux de dos autres que ceux reliés à la fibromyalgie et l'arthrite

Environ 16 % de la population mentionne avoir des maux de dos autres que ceux reliés à la fibromyalgie et l'arthrite (**environ 69 900 personnes**) (figure 7). Cette proportion ne varie pas selon le sexe dans la région. Les 12-24 ans sont nettement moins concernés que leurs aînés par ces problèmes (**6 %).

Entre les cycles de l'ESCC

Cette problématique ne diffère pas statistiquement selon le cycle de l'enquête dans la région. Au Québec, ces problèmes sont moins rapportés depuis 2009-2010.

Selon le revenu et la scolarité

Les maux de dos ne sont pas statistiquement associés au revenu ou à la scolarité dans la région, mais les valeurs suivent la tendance québécoise voulant que les personnes au sein des ménages les plus favorisés sur le plan du revenu soient moins affectées par ces problèmes.

Prévalence de migraines

Selon l'ESCC, environ 8 % de la population souffre de migraines (**32 700 personnes**) (figure 8). L'écart selon le sexe n'est pas statistiquement significatif pour la région, mais les valeurs apparaissent reprendre la tendance québécoise voulant que les femmes disent éprouver des migraines en proportion plus élevée que les hommes. Il n'y a pas de tendance claire selon l'âge dans la région (au Québec, les 65 et plus sont les moins touchés).

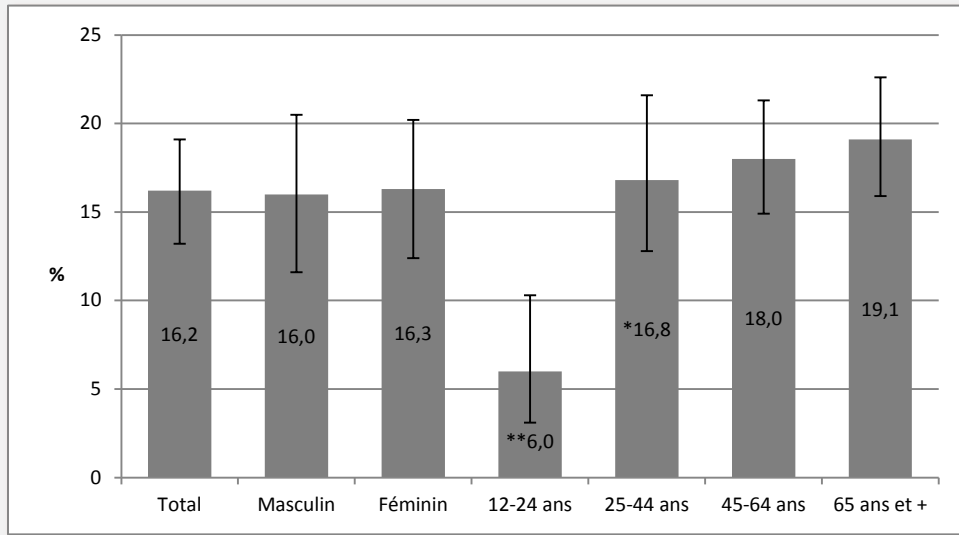
Entre les cycles de l'ESCC

La prévalence des migraines diagnostiquées est en diminution depuis 2007-2008 au Québec et la région semble suivre cette tendance.

Selon le revenu et la scolarité

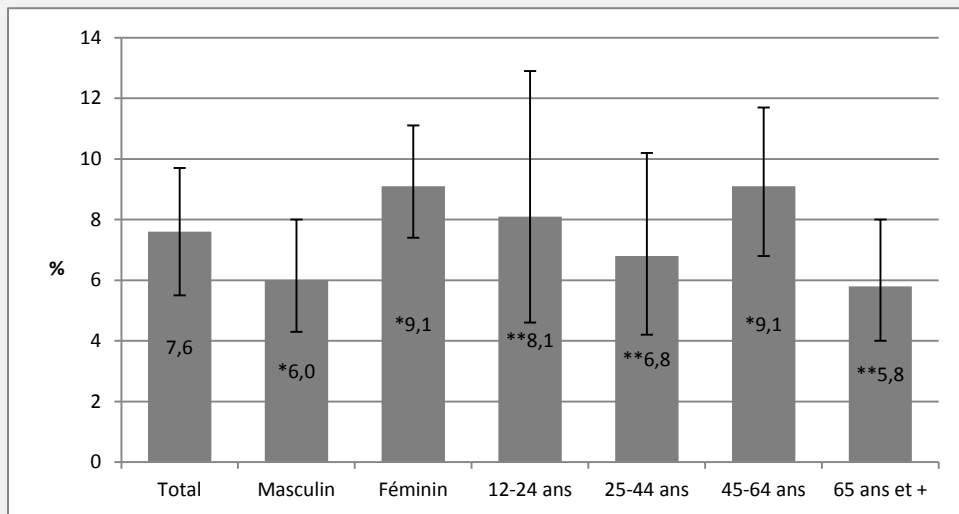
Les migraines sont associées au revenu dans la région. La tendance s'apparente à celle du Québec voulant que les personnes dans le quintile de revenu le moins favorisé soient plus susceptibles de rapporter des migraines que la population au sein des autres quintiles. On ne constate pas d'association selon la scolarité dans la région.

Figure 7
Prévalence de maux de dos autres que ceux reliés à la fibromyalgie et l'arthrite selon le sexe ou l'âge, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



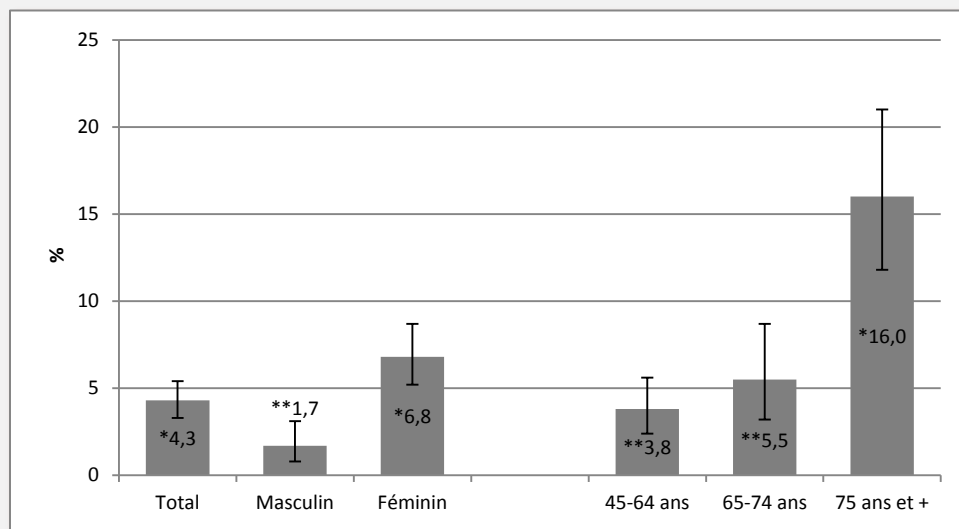
* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Figure 8
Prévalence de la migraine selon le sexe ou l'âge, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Figure 9
Prévalence d'incontinence urinaire selon le sexe ou l'âge,
population de 25 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014



* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation > 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Prévalence d'incontinence urinaire chez les 25 ans et plus

On estime que *4 % de la population de 25 ans et plus fait de l'incontinence urinaire (**15 800 personnes**) (figure 9). Les femmes sont plus touchées que les hommes (*7 % c.** 2 %). Cette proportion s'élève à **6 % chez les 65-74 ans et à *16 % pour les 75 ans et plus.

Entre les cycles de l'ESCC

Cette problématique ne diffère pas statistiquement selon le cycle de l'enquête.

Selon le revenu et la scolarité

L'incontinence n'est pas associée statistiquement au revenu ou à la scolarité dans la région, mais les valeurs semblent suivre la tendance québécoise indiquant que les personnes au sein des ménages dans les quintiles inférieurs de revenu en soient plus affectées (données non présentées).

Faits saillants

- L'asthme est rapporté par 9 % de la population en ménage privé. Les femmes et les 12-24 ans la rapportent en plus grande proportion.
- Les maladies cardiaques sont mentionnées par 8 % de la population, cette proportion s'élève à une personne sur cinq pour les 65 ans et plus.
- Au Québec, la prévalence des maladies cardiaques rapportées augmente entre les cycles de l'enquête du seul fait du vieillissement, car la prévalence diminue dans le temps si on la contrôle pour l'âge.
- Les troubles dus à un AVC sont mentionnés par **1,9 % de la population, les femmes et les 65 ans et plus apparaissent les plus affectés.
- Les troubles intestinaux sont rapportés par **2,9 % de la population. Les femmes rapportent ces problèmes en plus grande proportion.
- Les ulcères à l'estomac ou l'intestin sont diagnostiqués pour **2,3 % de la population.
- Les troubles anxieux sont rapportés par 6 % de la population. Les femmes sont plus concernées que les hommes. La prévalence des troubles anxieux semble augmenter depuis 2007-2008.
- Les troubles de l'humeur se retrouvent pour *5 % de la population. Les femmes et les adultes de 25-64 ans semblent les plus concernés.
- Près de 11 % de la population de 15 ans et plus rapporte de l'arthrite ou de l'arthrose, mais cette proportion grimpe à 29 % chez les 65 ans et plus. Les femmes apparaissent plus touchées que les hommes.
- 16 % de la population rapporte des maux de dos. Cette prévalence semble diminuer depuis 2007-2008 au Québec.
- Environ 8 % de la population mentionne souffrir de migraines (les femmes apparaissent plus touchées). Cette prévalence semble en baisse depuis 2007-2008.
- *4 % de la population de 25 ans rapporte faire de l'incontinence urinaire. Ce phénomène est plus prévalant chez les femmes que chez les hommes. Ce phénomène atteint *16 % des 75 ans et plus en ménage privé.
- À l'exception notable des troubles intestinaux ou ceux découlant d'un AVC, ces différents problèmes de santé tendent à être plus prévalant au sein des populations les moins favorisées sur le plan du revenu ou parmi les personnes moins scolarisées.

Analyse et rédaction

Yves Pepin, agent de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE
DE LA SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC**
Centre administratif Bonaventure

550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

www.ciusssmcq.ca